

# REGLEMENT DU CHALLENGE DES NOCTURNES DE CHARTREUSE 2023

## Epreuves:

Relais par équipe de 2, rondes nocturnes en technique libre, sur une boucle variée et éclairée d'environ 600m.

## **Programme 2023 :**

**11 Janvier : LE DESERT D'ENTREMONT– 25 Janvier : LE SAPPEY EN CHARTREUSE - 8 Février : LA RUCHERE** Course enfants (- de 14 ans)

**- 22 Février : LE SAINT HUGUES en CHARTREUSE** **Finale** et Nocturnes Déguisée

## Catégories:

### **Catégorie Vétérans :**

- L'équipe doit atteindre 90ans et plus en cumulant la somme des âges des 2 concurrents. Une Equipe vétérans peut être Mixte
- Les coureurs ne doivent pas avoir été inscrits en As l'année précédente,
- Les coureurs ne doivent pas avoir été classés premiers au challenge 2022 en catégorie hommes ou mixtes.

### **Catégorie Hommes et Mixtes :**

- Homme attestant d'un classement supérieur à 300 points ou non classés,
- Dame attestant d'un classement supérieur à 200 points ou non classées.

**Répartition des courses :** Course1 : catégorie Mixte + catégorie Enfant - Course 2 : catégorie Homme + catégorie Vétérans

**Catégorie As:** 1 course avec 2 classement : Homme et Mixte. Ouverte aux coureurs attestant d'un classement inférieur à :

- - 300 points FFS pour les Hommes - 200 points FFS pour les Dames

**Enfants :** Peuvent s'inscrire pour la course enfants du 08 Février 2023 (classement enfants) les enfants né(e)s en 2009 et après.

Pour les 3 autres courses, pas de classement spécifique ; Les enfants homes et enfants femmes seront inscrits en mixte si ils ont 14 ans et moins.

Les enfants femmes seront inscrites en mixte si elles ont plus de 14 ans

Les enfants hommes seront inscrits en homme s'ils ont plus de 14 ans

Le nombre de participants, ainsi que le niveau des catégories imposent aux organisateurs d'adopter la règle suivante :

**Un coureur ayant été classé premier au challenge 2022 en catégorie HOMME ou MIXTE devra s'inscrire obligatoirement dans les catégories AS pour les courses de 2023, quel que soit son équipier. (Liste disponible lors des inscriptions)**

## Classement:

A l'issu des différentes courses, les classements sont affichés sur site et disponible sur la page face book

<https://www.facebook.com/pages/Nocturnes-de-Chartreuse-Ski-de-Fond/539779142833772?sk=timeline> et sur le site : [www.ski-chartreuse.com](http://www.ski-chartreuse.com)

**Course Promo:** Classement Mixte \* Classement Homme \* Classement Vétérans \* Classement Enfants **uniquement le 08 Février 2023**

**Course As:** Classement Mixte \* Classement Homme

## **Chaque épreuve rapportera des points**

- 1er équipe = 50pts - 2e équipe = 45pts - 3e équipe = 40pts - 4e équipe = 35pts - 5e équipe = 30pts - 6e équipe = 29pts
- 7e équipe = 28pts - 8e équipe = 27pts - 9e équipe = 26pts - 10e équipe = 25pts

Le classement final s'effectuera par addition des points des 3 meilleures courses

Il faut 3 participations, avec une équipe identique, sur ces 3 participations, dont la finale le ; 22 février 2023 à St Hugues pour être classé au Challenge 2023

## Récompense:

Elles seront attribuées, à chaque course, aux 3 premières équipes de chaque classement.

Une dotation particulière est prévue pour les classements du Challenge à l'issue de la finale du 22 février 2023.

## Déroulement:

Pour le bon déroulement des épreuves, merci de respecter les horaires de départ des courses:

- 19h00 : Enfants - **1 seule course à la Ruchère, le 08 février 2023** - durée 20 min
- 19h30 : Mixte durée 20 min
- 20h00 : Homme et Vétérans, durée 25 min
- 20h30 : As Homme et Mixte, durée 30 min

A l'issue des courses, un repas sera servi, au cours duquel se feront l'annonce des résultats et la remise des prix.

## Inscription:

Inscription **en ligne**, sur le site UN AUTRE SPORT [unautresport.com](http://unautresport.com) jusqu'à la veille du jour de l'épreuve. Règlement par CB en ligne

Merci d'arriver au minimum 1/2h avant le départ de la course pour valider votre inscription.

Inscription au challenge uniquement lors des 2 premières épreuves de la saison le 11/01/2023 et le 25/01/2023.

## Droits d'inscription:

- 60€ par coureur pour une participation au Challenge, comprenant l'inscription à toutes les épreuves et les repas à chaque course (inscription possible sur les 2 premières épreuves de la saison le 11/01/2023 et le 25/01/2023).
- 20€ par coureur et par course, comprenant l'engagement et le repas
- 12€ prix du repas pour les accompagnateurs.
- 12€ pour les enfants de moins de 14 ans, comprenant la course et le repas (uniquement à la Ruchère le 08 Février 2023).
- **La non Restitution des dossards, très dommageable pour notre fonctionnement, impliquera des frais et des pénalités.**